



Procès-verbal
BUREAU EXECUTIF CD76TT n° 2 saison 2023-2024
samedi 29 juin 2024
YVETOT

Membres BE présents : Perrine BRUYERE, Bernard DEMARTHE, Jean DESPY, Philippe HAMARD, Richard HERELLE, Jean-Michel LEFEBVRE, Adrien POIGNIE, Catherine SAMSON, Alain SUDRON et David TLUSTEK.

Absents excusés : Sylvain BAUDRY, Dominique COMMARE

1) Nouvelle tarification 2024/2025

Cette hausse des tarifs qui est envisagée ne concerne que quelques épreuves :

+ Le championnat jeunes :

- Constat : déficit important = charges : **7000 €** et produits : **3320 €**
- Le coût actuel (20 € pour une saison) est peu élevé vu le nombre de tours (5 tours + finale de district + finale départementale)
- Besoin de salles important vu le nombre d'inscrits notamment sur le rouennais et le havrais à chaque tour

Proposition : 25 €/équipe pour la saison 2024-2025

→ Proposition pour la saison 2024-2025 : 25 €/ équipe

+ Vétérans + 55 ans

- 8 tours pour un coût de 19 € pour la saison
- 2 salles : Franqueville St Pierre et ATTH

Proposition : 25 € l'inscription pour la saison 2024-2025

+ Challenge – de 600 points

- 5 €/tour (x 2 tours) cette saison
- Coût salle à prendre en compte

Proposition : 8 €/tour



Seules 3 épreuves sont concernées par cette hausse. Elles sont approuvées à l'unanimité des membres du bureau exécutif présents (soit 10 personnes)

Propositions à faire valider par le CA

2) Gestion des récompenses

- Responsable : Richard HERELLE

Objectif : optimiser leur gestion en respectant l'organisation suivante

- remontée des besoins par district dès **septembre**
- Recueil des données par Richard et transmission à Philippe HAMARD
- commande effectuée par Philippe
- Livraison dans chaque district (d'où la nécessité d'avoir une adresse de livraison par district) **au plus tard début octobre**

Remarque : pour les épreuves départementales féminines, avoir sur les médailles comme sur les coupes des représentations neutres (par ex, une raquette)

Proposition validée à l'unanimité

3) Remplacement de Sylvie DEPARCY, secrétaire LNTT

- Départ à la retraite de Sylvie prévu en janvier 2025
- Recrutement en cours mené par la ligue d'une nouvelle secrétaire (pour une prise de fonction dès septembre)

✚ Concernant la position du CD76TT

- Rappel : mutualisation de salariés dont Sylvie entre la ligue et le comité depuis plusieurs années.
 - comme la mutualisation des salariés va prendre fin en janvier 2025, faut-il envisager le recrutement d'une autre personne ?
- Si oui, quelques hypothèses :
- Mutualiser avec le CD27 qui se retrouve dans la même situation que le CD76
 - Recruter une secrétaire, le comité deviendrait alors employeur

Remarque du trésorier : autonomies financière et administrative indispensables



Prendre en compte le coût qu'engendrera ce recrutement (voir paragraphe « budget »)

4) Gestion des salles 2024-2025

✚ Planning :

- Début Septembre 2024 : appel à candidatures = envoi par Richard des besoins en salles pour les épreuves organisées par le CD76TT
- Fin septembre : retour des clubs
- Si une épreuve n'est pas retenue, c'est le comité qui décidera

Propositions :

- création d'une commission afin de rendre plus fort les choix du comité, elle statuera sur le lieu des épreuves
- la répartition des salles sera validée lors d'un CA ou d'un BE

5) Partenariats

- Fin de l'exclusivité
- Achat de matériel : appel d'offres au plus offrant
- Démarchage auprès de partenaires privés : utiliser les packs proposés par David TLUSTEK (*consulter site du CD76TT, onglet « devenez partenaire », 3 packs possibles (gold, silver et bronze avec des tarifications propres à chaque pack)*), cibler des sociétés
- Suggestion de trouver un sponsor par épreuve (une banque, autre)
- Poursuite du partenariat avec l'ESAT

Mots-clés : démarchage, relationnel, temps, sponsoring privé

6) Budget prévisionnel et professionnalisation

✚ Budget prévisionnel 2024-2025

→ **Recettes : 145 000 €** (produit engagements = 63 000 €, subventions = 25 000 €, réversion licences et critérium : 55 000 €, divers : 2 000 €)

→ **dépenses : 120 000 €** (arbitrage, frais de déplacement, participation à l'encadrement technique = 70 000 €, réversion charges à la ligue (secrétariat/comptabilité) = 23 000 €, achats matériel sportif, informatique, récompenses = 8 000 €, cadre technique = 22 000 €, divers = 2 000 €)



D'où un excédent prévisionnel de 20 000 €

→ Pour rappel, le montant du *fonds de réserve* est de 70 000 €

La situation financière prévisionnelle est satisfaisante et pourrait permettre le recrutement d'une personne (cf paragraphe 4).

Objectif à court terme : il faut réfléchir à une plus grande autonomisation de la gestion du CD du fait de l'arrêt de la mutualisation des emplois avec la ligue.

Questions à se poser en début d'olympiade :

- Recruter deux mi-temps ?
- Externaliser la comptabilité ?
- Mutualiser le secrétariat et la comptabilité avec le CD 27 ?
- Réfléchir au devenir des groupements d'employeurs

Pour réfléchir à toutes ces questions et faire des propositions pertinentes, création d'une commission dès septembre au sein du BE composée de Philippe HAMARD, Adrien POIGNIE, Bernard DEMARTHE, Jean DESPY et Catherine SAMSON

Professionalisation

- Maintenir les 4 groupements d'employeurs existants
- Envisager la création d'un 5^{ème} sur le secteur de Dieppe tout en ayant conscience que cela engendre une charge lourde pour les clubs (par exemple, l'emploi d'un entraîneur diplômé d'état 1 h/semaine = 1 dépense de mille euros/an).

Le CD76TT est le seul comité à avoir créé des groupements d'employeurs, il faut donc veiller à la pérennisation des groupements existants et valoriser cet atout.

7) Réflexion sur l'évolution du poste du conseiller technique départemental au sein du comité

Jérôme FRANJUS est l'actuel conseiller technique départemental (40 % temps de travail pour le groupement d'employeurs et 60 % temps de travail de travail comme technicien départemental (suite au départ de John BLANCHARD nommé en tant que directeur de ligue))

Il avait été convenu avec la ligue que John poursuive le suivi des groupements d'employeurs (faire les dossiers de demande de subventions entre autres) pendant un an le temps que Jérôme se familiarise avec la fonction.

Quelles évolutions envisager pour ce poste :



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME
DE TENNIS DE TABLE**

Dates : 30/07/2024

- Avoir un technicien à part entière ?
- Charge actuelle poste de technicien : 22 000 € somme à laquelle il faudra prévoir environ 15 000 € supplémentaires si le technicien passe à temps plein
- Avoir un technicien sur le sportif et une secrétaire pour tout ce qui est administratif ?

Réflexion à avoir en début d'olympiade

8) Questions diverses

- ✚ Proposition d'intégrer la commission féminine à la commission sportive dans le souci d'améliorer la communication. Personne pressentie : Perrine BRUYERE. Elle accepte cette proposition

Fin du bureau exécutif à 12 h 15

La secrétaire
C.SAMSON

le président du CD76TT
A.POIGNIE